

COMMUNIQUE DU 24 JUILLET 2014

MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DES INFORMATIONS
RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET
COMPTABLES DE CRFP 13

DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT NON SUIVIE D'UN RETRAIT
OBLIGATOIRE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR
CRFP 13

ET PRESENTEE PAR



Termes de l'offre :

Prix de l'offre : 19,20 euros par action Carrefour Property Development

Durée de l'offre : 15 jours de négociation

Le présent communiqué est établi et diffusé par CRFP 13 (« **CRFP 13** » ou l'« **Initiateur** ») conformément aux dispositions des articles 231-27 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité du 22 juillet 2014, apposé le visa n° 14-428 en date du 22 juillet 2014 sur la note d'information établie par CRFP 13.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de CRFP 13, requises par les dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, ont été déposées auprès de l'AMF et mises à la disposition du public le 23 juillet 2014.

Ces informations, ainsi que la note d'information de CRFP 13, sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de CPD (www.carrefourpropertydevelopment.fr) et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

Natixis
30 Avenue Pierre Mendès-France
75013 Paris

CRFP 13
route de Paris, Z.I.
14120 Mondeville

Contact :

Relations investisseurs : 01 41 04 26 00

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. L'offre sera faite exclusivement en France. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. CRFP 13 décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'un ordre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis et n'a pas été soumis à la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis.